



Sommaire

N° 70 - Février 2009

ACTUALITÉS

Les écoliers sensibilisés à la solidarité	2
Comité de Jumelages Saint-Yrieix / Bedzino	3
Une déclaration de naissance à Saint-Yrieix	8
Le Service Minimum d'Accueil	8

DOSSIER

Les seniors	4 à 7
-------------	-------

BRÈVES

9

TRAVAUX

10

ZOOM SUR...

Fédération Nationale des Anciens Combattants	11
--	----

VIE MUNICIPALE

12

AGENDA

13

Edition :

Mairie de Saint-Yrieix sur Charente
Avenue de l'Union - 16710 Saint-Yrieix
Tél. 05 45 38 69 50 - Fax 05 45 38 13 15
Mail : saintyrieix-16@saintyrieix-16.fr

Rédaction : Commission Communication

Conception graphique :

Christophe ANDRÉ | zestudio@free.fr

Couverture : Anna et Mamie BLOU

Illustration (dos de couverture) :

Emmanuel JACQUEL
www.emmanuel-jacquel.fr

Crédit photos : Bernard VIGIER,

Jean-Louis LE BRAS, UNICEF,
Magid BOUZZIT

Impression : Composervices

Tél. 05 45 65 27 27 - Fax 05 45 65 27 00

Dépôt Légal : à parution

Date de parution : février 2009

Nous sommes repartis pour une nouvelle année avec en premier lieu, comme d'habitude, le montage des budgets communaux.

On nous a promis une année 2009 difficile et vous savez comme nous que les promesses de ce genre sont généralement tenues. La crise économique mondiale est bien réelle. Cette situation entraîne une perte de confiance et une diminution de la consommation, non seulement chez nos concitoyens qui n'ont plus les moyens de consommer comme avant, mais aussi chez ceux qui, comme les entreprises, anticipent une baisse de leur pouvoir d'achat.

Nous ne voulons pas tomber dans la «sinistrose» ; nous avons d'importants projets en cours que nous poursuivons, tout comme nous continuons d'améliorer la qualité des services à la population. Pourtant, comme les autres collectivités, nous devons supporter les transferts de charge de l'Etat et les baisses de recettes. Cette situation limite fortement notre contribution à la relance économique puisque notre seule marge de manœuvre est l'augmentation des impôts locaux. Nous constatons tous les jours combien il devient difficile pour beaucoup d'habitants d'honorer leurs factures d'eau, d'électricité, de cantine... Alors, le budget 2009, nous le préparons avec la volonté forte de ne pas augmenter les impôts, tout en contribuant à la relance en investissant au maximum de nos capacités.

Nous nous devons de rester attractifs pour continuer à attirer de nouvelles recettes au travers de constructions d'habitations et d'entreprises. Nos nouveaux équipements, Médiathèque Centre Social, camping communautaire, etc., y contribueront dans les mois qui viennent.

Pour finir sur une touche plus optimiste, une bonne nouvelle. Pour la première fois depuis 47 ans, nous avons enregistré une naissance sur Saint-Yrieix : le 2 janvier, la petite Lana a vu le jour sur la RN 10 au Plan d'Eau. Nous lui adressons tous nos vœux.

Denis Dolimont



Les écoliers sensibilisés à la solidarité

Depuis plusieurs mois, les classes de la commune participent à un grand projet de solidarité sous l'égide de l'UNICEF : le programme «Mini-Frimousses».



Exposition et adoption de Mini-Frimousses à l'école Claude Roy



Tous les élèves sont amenés à réaliser deux poupées en carton. La première, destinée à être «adoptée», est un soutien direct au **programme de vaccination** dans des pays où les enfants sont privés de tout. La seconde, envoyée à Paris, sera exposée avec des milliers d'autres, le 10 avril prochain au siège de Radio France. Avant de partir pour la capitale, **une exposition est organisée à la Mairie, le 14 février de 14h à 16h.**

Chacune des frimousses, personnalisée par l'élève qui l'a réalisée, est exposée avec sa fiche d'identité. Cette fiche a servi de support pédagogique pour traiter du problème de **l'identité des enfants**. Nous le savons, dans les pays défavorisés, des enfants naissent chaque jour sans identité. Leur «existence» n'a donc pas de réalité administrative, faisant de ces très jeunes enfants des cibles privilégiées pour les trafics humains.

Pour compléter cette exposition, la diffusion d'un court métrage, suivie d'une intervention sur le thème de **«l'accès à l'éducation»** est l'occasion de mettre des images et des mots sur une situation que nous connaissons mais que nous avons parfois du mal à appréhender.

En plus de soutenir l'opération, cette exposition est une opportunité pour faire connaître les enjeux de ce programme et mettre en valeur le travail réalisé dans nos écoles. **Ce travail s'inscrit dans une démarche pédagogique** entreprise par les équipes éducatives afin d'expliquer une réalité parfois dure, vécue chaque jour par d'autres enfants.

Les valeurs de solidarité, de droit à l'identité, d'humanisme, d'ouverture et de tolérance sont au cœur de ce projet et les élèves y sont particulièrement réceptifs. Nous félicitons les bénévoles de l'UNICEF qui se sont impliqués dans ce projet, les enseignants, les parents et bien sûr les enfants pour leur mobilisation.

Comité de Jumelages de Saint-Yrieix

Saint-Yrieix / Bedzino

Après avoir dignement fêté ses dix ans d'existence en 2007, le Comité de Jumelages de Saint-Yrieix a de nouveau accueilli au printemps 2008 un groupe d'une quarantaine d'habitants de la ville jumelle polonaise composé d'une vingtaine de jeunes de la chorale «Dominanta» et d'une vingtaine d'adultes.



Le projet de recentrer nos échanges vers les jeunes a bien fonctionné. Un travail avec les responsables du secteur jeunesse du CSCS Amicale Laïque a permis d'organiser des temps de rencontres et d'échanges entre les jeunes polonais et nos jeunes arédiens. Les adultes ont également profité de nombreux échanges lors de la visite des différentes structures de notre cité. Ces temps forts ont permis de resserrer les liens entre nos deux communes. L'investissement et la convivialité des familles d'accueil, très positifs, permettent d'envisager l'avenir avec optimisme.

Et maintenant, en route pour Bedzino du 23 avril au 2 mai 2009 pour vingt jeunes arédiens accompagnés d'une bonne vingtaine d'adultes avec au programme :

- le partage du quotidien d'une famille polonaise,
- la découverte de la charmante région de Bedzino (les bords de la Mer Baltique, le phare de Gaski, le lac Jamno...),
- la visite de la cité balnéaire de Kotobrzeg avec une promenade en mer sur un bateau original,
- une journée dans la magnifique ville de Gdansk...



Nos jeunes arédiens partageront de nombreuses activités avec leurs amis polonais : rencontre avec les élèves dans un collège, échanges sportifs, discussions... activité «graff» autour d'une réalisation commune, «optimist» sur le lac Jamno, canoë, équitation, soirée dansante, sans oublier la grande soirée d'adieux... De très bons moments d'échanges en perspective.

Photo du haut, de gauche à droite :
M. Bruderek, interprète
M. Dolimont, Maire
M. Villesange, Président du Comité de Jumelages
Mme Feuillade-Masson, Maire-adjointe à la Culture

Photo du bas :
La chorale Dominanta

Contact Comité de Jumelage :
Michel Villesange
tél. 05 45 38 14 40

Goska Pobozy initie une vingtaine de personnes à la langue polonaise trois fois par mois.
 Si vous souhaitez participer à des échanges chaleureux et participer à la construction de l'Europe, n'hésitez pas à nous rejoindre

Gmina Bedzino est un rural gmina (district administratif) dans le comté de Koszalin, Voïvodie de Poméranie occidentale, dans le nord-ouest de la Pologne. Son siège se trouve dans le village de Bedzino, qui se trouve à environ 13 km à l'ouest de Koszalin et 128 km au nord-est de la capitale régionale de Szczecin. La gmina couvre une superficie de 180 km et en 2006 sa population totale est de 9 287 habitants. La commune est principalement agricole, bien que 5 km de large accès à la mer et le lac Jamno stimulent la dynamique de croissance du tourisme.



Les seniors

Saint-Yrieix, une commune où il fait bon vivre, connaît une croissance démographique importante depuis plusieurs décennies.

Située idéalement entre ville et campagne, elle a su conserver sa population qui compte environ 1 000 habitants de plus de 70 ans, souvent isolés par l'éloignement de leur famille. Notre équipe municipale ayant fait de la solidarité une priorité, mène de nombreuses actions afin de veiller à leur confort et d'être plus proche d'eux.

Vaincre la solitude

La mairie a mis en place en 2007 le «**Réseau Solidarité**» pour un meilleur lien social. Ce service permet aux personnes seules de recevoir la visite amicale d'un bénévole pour discuter, avoir une activité ludique, se promener ou tout simplement passer un moment agréable autour d'une tasse de café. Cette présence et cette écoute, riches d'émotions, sont à l'origine de nouvelles amitiés. Si vous souhaitez rejoindre ce réseau de bénévoles, Nathalie Soullard vous donnera tous les renseignements à la mairie.

Aider à l'autonomie

Nous tenons également à poursuivre nos efforts envers les personnes en situation de dépendance. Afin de faciliter la vie quotidienne, plusieurs services sont à leur disposition. Nous avons la volonté de leur permettre **de rester chez elles dans les meilleures conditions de sécurité possible**.

Les associations d'aide à domicile garantissent un personnel compétent et qualifié pour tous les actes de la vie courante.

Les personnes en situation de dépendance peuvent bénéficier des **services de téléalarme**. Destinée aux personnes susceptibles de perdre leur autonomie et



leur stabilité, la téléalarme, dispositif de gestion des chutes, se présente sous forme d'un petit boîtier de télécommande à porter autour du cou ou en bracelet. Simple d'utilisation, ce système les accompagne à l'intérieur comme à l'extérieur.

D'autre part, **un service de repas à domicile** est proposé aux personnes qui ne peuvent plus assumer la préparation de leur repas. Les plateaux sont livrés chaque matin par un agent communal, du lundi au vendredi, avec la possibilité de livrer les plateaux du week-end le vendredi.



Les numéros utiles

CCAS

Tél. : 05 45 38 51 94

Handibus

Tél. : 05 45 95 74 22

Club de l'Age d'Or

(rue des écoles) :

le mardi après-midi

Tél. : 05 45 95 94 90

CSCS AL

Tél. : 05 45 92 14 82

Vivre, bouger, rencontrer...

Nos seniors peuvent également **participer à la vie associative** au travers de multiples activités. Le CSCS leur propose entre autres : la gymnastique d'entretien inter-âges, l'atelier mémoire, l'informatique, diverses activités manuelles... Le club de randonnées pédestres organise de nombreux circuits de découvertes dans notre commune dont la richesse de paysages n'est pas une légende. Le club de «l'Age d'Or» les invite également à les rejoindre chaque mardi après-midi pour des **échanges amicaux** autour de jeux et de sorties.

La STGA, qui dessert très efficacement Saint-Yrieix, propose des cartes spécifiques pour les transports des seniors. Les personnes à mobilité réduite ne sont pas oubliées, avec le **service «HandiBus»** qui est mis à disposition pour leur permettre de conserver une autonomie pour différentes activités.

De plus, la municipalité poursuit son effort en ce qui concerne l'accessibilité de ces personnes dans nos lieux publics.

Les personnes nécessitant une prise en charge journalière et une attention continue peuvent être accueillies au sein de la maison de retraite «les Lis» sur notre commune. Celle-ci bénéficie de la visite régulière des enfants du centre de loisirs, établissant ainsi un **lien affectif apprécié entre nos générations**.

Soucieuse du confort de ses aînés, notre commune souhaite poursuivre ses efforts envers les personnes âgées. Les élus réfléchissent à la mise en place de nouvelles actions notamment dans le développement des relations intergénérationnelles, signe d'une société davantage solidaire.

Le repas des seniors



Très attendu par nos aînés, le repas des seniors a lieu chaque année le premier ou deuxième samedi de janvier. Le 10 janvier 2009, plus de 200 invités, de nombreux membres du CCAS et l'essentiel du Conseil Municipal se sont retrouvés pour un moment de convivialité.

Nos aînés ont pu apprécier ce repas de fête, préparé et servi par le personnel des écoles dans un décor naturel et festif. A cette dégustation s'ajoute une animation de chants d'hier et d'aujourd'hui qui a été l'occasion pour certains de s'essayer à quelques pas de danses. L'accueil chaleureux de nos élus, la rose offerte aux dames et l'ambiance sympathique de cette journée ont ravi chacun des convives.

Rendez-vous l'année prochaine !



Interview

Maryse ROUX

Maire-Adjointe
aux Affaires Sociales

Saint-Yreix Infos : voilà un an que vous êtes adjointe aux affaires sociales. Quelle est aujourd'hui votre vision de la population arédiennaise et de ses besoins ?

Ce poste n'est pas une totale découverte pour moi, je participais déjà depuis plusieurs années aux missions sociales de notre commune. Cependant, je constate une augmentation permanente des personnes en difficulté même à Saint-Yrieix qui est pourtant une commune où il fait bon vivre. Il est de mon devoir d'élue de rencontrer les arédiens pour les aider au mieux dans leurs difficultés, qu'elles soient à la recherche d'un logement, d'aides financières ou d'aides pour les personnes âgées etc... C'est parfois difficile, toujours passionnant.

SYI : quelles sont vos priorités pour les seniors dans les mois et les années à venir ?

Comme nous l'expliquons dans l'article, les seniors sont souvent seuls. Combattre cet isolement me tient à cœur et je suis particulièrement attentive à leurs besoins.

Nous avons aujourd'hui en place un certain nombre d'actions et d'outils pour lutter contre cette solitude qui touche de plus en plus nos seniors. Je pense au repas à domicile qui permet aux bénéficiaires d'avoir chaque jour un contact avec le monde extérieur. Je pense aussi et surtout au «réseau solidarité». C'est un outil formidable et nous allons communiquer d'avantage sur cette action pour renforcer l'équipe de nos bénévoles disponibles pour ces visites. Je crois beaucoup en la solidarité citoyenne.

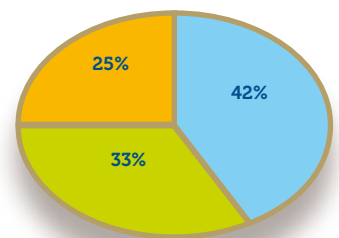
SYI : il y a quelques semaines, vous organisez le traditionnel repas des anciens à la Combe. Que représente ce moment pour vous ?

Au-delà des actions quotidiennes que nous venons d'évoquer, nous organisons également des actions ponctuelles dont le succès ne se dément pas. Par exemple le repas des seniors est toujours un grand moment de rencontres, de générosité et de convivialité. La mobilisation, l'efficacité des services communaux et des élus font le succès de cette journée. Je souhaite que dans les années à venir nous réfléchissions à la mise en place d'autres événements, qui permettraient de mettre en avant un échange intergénérationnel par exemple.

SYI : un dernier mot ?

Oui, je souhaite rappeler que les seniors sont aussi exposés aux difficultés sociales. Il est important que chacun prenne conscience de ses responsabilités citoyennes. Prendre un moment pour discuter avec son voisin qui vit seul parfois, loin de sa famille, s'assurer qu'il n'a pas de problèmes, c'est autant de gestes qui ne coûtent rien et qui pourtant sécurisent et améliorent le quotidien.

33% du budget de l'action sociale en faveur de nos seniors



- Administration générale
- Actions en faveur des seniors
- Actions d'aide aux personnes en difficulté

Une déclaration de naissance à Saint-Yrieix !



C'est de manière très originale et inopinée que je suis venue au monde : à bord d'une voiture, garée sur la bande d'arrêt d'urgence de la Route Nationale 10 (attention danger !), à côté d'un étang que les gens d'ici appellent le «Plan d'Eau». A vrai dire, j'étais pressée, et Maman l'a sentie.... Alors elle a demandé de l'aide à Papa. Adrien (c'est mon papa) a gardé tout son sang froid et m'a aidée à voir le jour sur le siège du véhicule. Céline (c'est ma maman) m'a alors serrée dans ses bras et c'est donc tous les trois que nous nous sommes présentés à la maternité. Presque une «formalité», car mes parents, eh ben, ils ont «assuré» : je suis en pleine forme comme Maman, et Papa est très fier de nous et... de lui ! Mon grand frère, Arthas, est ravi aussi. Je ne suis pas mécontente de moi non plus, et pour deux raisons : la première parce qu'aucune naissance n'avait été inscrite sur les registres d'état civil à Saint-Yrieix depuis le 1^{er} mars 1962, la seconde parce que nous sommes en photo dans les journaux !

Signé Lana, une petite fille née le 2 janvier 2009
à Saint-Yrieix-sur-Charente.

Le Service Minimum d'Accueil

Vous en avez tous entendu parler : en août dernier, pendant les vacances estivales, le gouvernement faisait voter une loi instituant le **SMA (Service Minimum d'Accueil)**.

Le but de ce texte était de garantir aux parents la prise en charge de leur(s) enfant(s) lors de grève des personnels enseignants de l'Education Nationale. De prime abord, l'idée peut sembler légitime et intéressante, particulièrement pour les parents qui travaillent.

Cependant, la prise en charge d'un groupe d'enfants (au nombre plus ou moins conséquent) est une lourde responsabilité qui exige pour le moins :

- un taux d'encadrement adapté aux différentes tranches d'âge des enfants ;
- un personnel d'accompagnement qualifié et formé ;
- une anticipation du lieu et des activités pour une durée de 6 heures, avec l'assurance d'une sécurité maximale pour chacun.

Or, le texte adopté ne prévoit aucune de ces exigences : pas de critères de formation, aucune expérience particulière exigée, aucun ratio enfant / «surveillant» défini, aucune activité planifiée ; cette loi organise un service d'accueil **sans respecter les règles prévues par le code de l'action sociale et des familles**. Nous ne devons pas oublier l'objet de cette loi, les élèves qui doivent ainsi être encadrés sont des enfants âgés de 2 à 10 ans !

Notre commune a ce devoir d'exigence, de compétence, de qualité et de sécurité pour nos enfants mais ne dispose pas des moyens en personnel pour mettre en place un tel dispositif avec les **garanties nécessaires à la sécurité des élèves**. La municipalité a donc fait le choix, en assumant ses responsabilités, de ne pas mettre en place ce SMA puisque, tel qu'il est aujourd'hui défini, il ne peut offrir toutes les garanties évoquées et auxquelles nous sommes, et vous êtes (en tant que parents), particulièrement attachés.

Après une période de forte tension entre le Ministre de l'Education Nationale et les communes (nombreuses et majoritaires) partageant notre raisonnement, la position du Ministère s'est infléchie puisqu'il a annoncé ne plus porter les délibérations des communes concernées devant le Tribunal Administratif.

Dans le même temps, de nombreux parlementaires de toutes sensibilités confondues s'opposent à cette loi en demandant à ce qu'elle soit rediscutée et pour certains, purement abrogée. **Leurs arguments développés sont aujourd'hui ceux que nous mettons en avant** depuis le vote de ce texte. Il est dès lors légitime d'espérer que prochainement, chacun retrouvera dans la loi les attributions qui sont les siennes et que les communes ne seront plus sollicitées pour se substituer au rôle primordial et régalien de l'Education Nationale.

EN BREF A SAINT-YRIEIX

Vœux 2009

Le 14 janvier à la Mairie s'est tenue la cérémonie des vœux. Monsieur le Maire et Madame la Directrice Générale des Services ont tenu à souligner toute la qualité du travail des agents municipaux et leur implication quotidienne auprès de la population arédiennaise. Dans une période où l'individualisme a tendance à devenir la pensée dominante, M. le Maire a rappelé l'attachement de l'ensemble du Conseil Municipal et des agents territoriaux au maintien et au développement des services publics. Les projets qui rythmeront 2009 ont également été évoqués, notamment la fin des travaux à l'école Nicolas Vanier, le chantier de la Médiathèque - Centre Social (ouverture prévue à la fin du premier trimestre 2010) et tout le travail de préparation que cela implique pour le CSCS et la bibliothèque. Cette cérémonie s'est clôturée autour d'une galette.



Enquête INSEE : l'emploi en France.

Alors que le recensement général vient de s'achever, l'INSEE nous informe d'une enquête sur l'emploi en France pendant l'année 2009.

Cette enquête, reconduite trimestriellement, vise à évaluer les évolutions du marché du travail. Elle s'attache à observer la situation professionnelle, présente et passée, des personnes de plus de 15 ans, ainsi que leur formation.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Elections européennes

Cette année, les 27 états membres de l'Union Européenne élisent le nouveau Parlement Européen. Cette élection se déroulera en France métropolitaine le dimanche 7 juin.

20 ans du CCAS



Le 20 décembre dernier, le CCAS fêtait ses 20 ans. M. Gesson, Maire Honoraire de Saint-Yrieix a rappelé les origines de ce projet. Il est intéressant de voir l'évolution de l'activité depuis 1988 ; passant d'un budget d'à peine plus de 50 000 F à un budget supérieur à 53 000 € aujourd'hui, de moins d'une dizaine à environ 200 bénéficiaires, ce qui reflète une certaine évolution de la société.

Mme Pinville, députée, assistait à cette réunion et a eu l'occasion d'insister sur l'importance des services que proposent le CCAS aux habitants : véritable bouffée d'oxygène pour certains ou occasion de contacts humains pour d'autres.

M. Dolimont et Mme Roux, Président et Vice-Présidente du CCAS, ont salué le rôle de l'ensemble des membres du CCAS, tous présents. Avec des sollicitations quotidiennes nombreuses, ils offrent toujours une réponse adaptée au plus grand nombre.

Enfin, avant de partager un moment de convivialité, le premier registre du CCAS a été offert à M. le Maire, en témoignage du passé de cette structure au cœur de la vie arédiennaise.

Vous accueillir !

Dans notre précédent numéro, nous vous parlions du nouvel aménagement du hall d'entrée et de l'arrivée d'un agent d'accueil. Depuis début décembre, Aurélie Peres vous accueille, au téléphone et à la mairie, et vous oriente dans l'ensemble de vos démarches administratives. Quelle que soit votre demande (un renouvellement de carte d'identité, une information pour un permis de construire, une inscription sur les listes électorales...) n'hésitez pas à vous rendre à la mairie.

Ouverture : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
Téléphone : 05 45 38 69 50
Mail : saintyrieix-16@saintyrieix-16.fr
Site internet : www.saintyrieixsurcharente.fr

Collecte et traitement des déchets médicaux.

Depuis longtemps, le tri sélectif est devenu un réflexe. Pourtant, une catégorie est bien souvent ignorée et se retrouve, à tort, dans les sacs noirs : les DASRI (Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux).

De simples pansements, seringues ou autres matériaux coupants sont autant de sources de dangers pour les agents chargés de la collecte des déchets qui courent un risque de blessure et parfois de contamination. Il est important de rappeler à chaque particulier qu'un système de collecte adapté existe.

Principalement destinées aux diabétiques, aux personnes souffrant d'insuffisance rénale, aux porteurs de virus, les pharmacies de l'agglomération mettent à disposition des boîtes destinées à collecter quotidiennement les déchets. Une fois pleines, il suffit de les ramener à votre pharmacien.

C'est simple, gratuit, et c'est une démarche respectueuse et sécurisante pour l'ensemble de la population : pensez-y !

Le covoiturage : écolo et convivial !

Depuis quelques mois, à l'initiative du Conseil Général et de son Président Michel Boutant, une plate forme de covoiturage a été mise en place sur Internet. Pratiquer le covoiturage a de multiples avantages : économie, écologie, convivialité, confort...

En vous connectant sur le site «<http://www.covoiturage16.com>», vous pourrez facilement entrer en contact avec des personnes effectuant des trajets réguliers qu'ils ont sans doute en commun avec vous.

7 trajets existent déjà au départ et à l'arrivée de notre commune, profitez-en !



Les travaux sur la commune...

La période hivernale n'est pas très propice aux travaux en extérieur. C'est le moment de tailler arbres et arbustes et de préparer les espaces verts aux prochaines plantations. Nos deux plus importants chantiers se sont néanmoins poursuivis et ont bien avancé.



- **A l'école de Vénat**, les nouveaux locaux sont sur le point d'être terminés. Le déménagement d'une première classe est prévu pour se dérouler durant les vacances scolaires d'hiver, dans quelques dizaines de jours. Les élèves de cette classe et leur instituteur verront donc la reprise des cours dans des locaux neufs, mieux équipés et agencés. Dans la foulée, le préfabriqué situé à l'entrée de l'école sera détruit. Le reste des bâtiments sera déménagé durant les vacances suivantes, à Pâques.
- **La Médiathèque - Centre Social**, de son côté, voit sa silhouette évoluer rapidement. Le gros œuvre est en passe d'être terminé : les murs achevés, la toiture mise en place. Les prochains mois seront consacrés à la pose des menuiseries extérieures, à l'habillage des façades (crépis, pierre de taille de Sireuil), à la finition des réseaux extérieurs et au terrassement de l'escalier et de la rampe d'accès.
- **Un nouvel aménagement de la rue du Mas** au niveau de l'intersection avec la route de St Jean d'Angély est également en chantier. Un quai de bus sera mis en place et un espace vert créé. Quatre places de stationnement seront également aménagées.



Saint-Yrieix sous la neige.

Le 6 janvier, la commune s'est réveillée recouverte d'un manteau neigeux. Si quelques centimètres de neige n'ont rien d'exceptionnel à Saint-Yrieix, il est rare que les conditions météorologiques permettent à la neige de tenir. Les températures très nettement négatives n'ont pas facilité le travail de déneigement. Dès la nuit, l'ensemble des équipes techniques s'est mobilisé pour dégager les principaux axes dont la responsabilité revient à la commune. En quelques jours, c'est l'ensemble du stock de sel prévu pour l'hiver qui a été utilisé. Grâce à ce travail rapide de nos équipes et à la prudence des automobilistes, aucun accident grave n'a été déploré sur la commune. Nos équipes s'occupent à présent de réparer les dégâts provoqués par cet épisode de neige et de gel sur les voies de circulation.

Fédération Nationale des Anciens Combattants

Section de Saint-Yrieix

En janvier 1924, la section de Saint-Yrieix adhère à l'Union Nationale des Anciens Combattants. En 1932, elle entre à la Fédération Nationale des Anciens Combattants. En 1939, c'est la mobilisation générale. La FNCR est interdite et dissoute par le régime de Vichy. **Ce n'est qu'en 1949 que l'amicale FNCR de Saint-Yrieix reprend ses activités.**



Depuis 1998, Jean Billy préside cette section. Petit fils d'un ancien poilu, ayant participé au conflit algérien de 1956 à 1958, c'est tout naturellement qu'il s'engage en 1974 auprès des anciens (dont nombre d'entre eux ont sacrifié leur vie pour la liberté) afin de défendre leurs droits et ceux de leurs familles.

L'association a pour but de :

- défendre les intérêts matériels et moraux des Anciens Combattants et Victimes de guerre.
- lutter contre les fléaux sociaux des conflits sur le territoire national et international (14/18, 39/45, Extrême Orient, Algérie, Maroc et Tunisie).
- mener une action énergique en faveur de la paix.
- faire respecter les droits de l'homme et l'indépendance nationale.

La FNCR a également œuvré pour le rapprochement des anciens combattants de tous les pays.

Elle participe au congrès départemental de l'association tous les 2 ans, à son congrès national tous les 3 ans et à la cérémonie du 19 mars avec la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie). Elle organise les commémorations du 8 mai et du 11 novembre, participe aux cérémonies du souvenir du maquis de Bignac le 25 août et de



la libération d'Angoulême le 31 août, assiste à la cérémonie des harkis à Angoulême le 25 février et à celle de la section des anciens d'Indochine.

La section collabore également aux Virades de l'Espoir et à des actions associatives et caritatives organisées sur la commune (Téléthon, etc.).

Depuis quelques années, les enfants des écoles sont impliqués au près de leurs aînés lors de la commémoration du 11 novembre. Et puis rappelez-vous ! Le travail des élèves de CM2 de l'école Claude Roy (et de leur enseignante, Madame Sardin aujourd'hui à la retraite) a été l'occasion d'apporter un bel et touchant témoignage à la FNCR : choisie pour représenter la Charente au concours de l'Office National des Anciens Combattants, la classe s'est retrouvée en compétition face à 80 départements. Leur ouvrage, sur le thème des lettres d'un Poilu de 14/18 à ses parents, reposait sur l'histoire d'Edgar Roy, soldat de Saint-Yrieix ayant fréquenté leur école et mort au combat. Ce document, retraçant l'horreur de la guerre, illustrés de leurs dessins, a remporté le premier prix.

Pour le recevoir, les élèves se sont donc déplacés aux Invalides le 27 juin 2007. Quel plus bel hommage pouvait-on rendre aux Anciens Combattants ?

Photo de gauche :
les enfants des écoles
lors du discours de M. le Maire
à la cérémonie du 11 Novembre.

Photo de droite :
les élèves déposent des fleurs
au monument aux morts,
sous le regard de M. Billy

Décorations officielles remises en 2008 :

M. René Fort - Titre de Reconnaissance de la Nation 39/45

M. Michel Grandveau - Titre de Reconnaissance de la Nation - AFN, Croix du Combattant - AFN

M. Guy le Campion - Titre de Reconnaissance de la Nation - AFN, Maintien de l'Ordre - AFN

M. Pierre Lagarde - Titre de Reconnaissance de la Nation - AFN, Croix du Combattant - AFN

M. René Puyraveau - Titre de Reconnaissance de la Nation - AFN

Récompenses «Plaquette Or» FNCR :

M. Yves Bernard
(37 ans de présence au bureau)

M. René Fort
(28 ans de présence au bureau)

Récompenses «Mérite de Bronze» FNCR - Correspondants de presse :

M. Jean-Louis Le Bras

M. Jacques Moullys

M. Bernard Vigier

M. Jean-Louis Truffandier

M. Jean-Pierre Sacriste

Compte-rendu des délibérations

Octobre

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Emet un avis favorable sur les rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, sur l'assainissement collectif et non collectif, sur les transports urbains, sur l'élimination des déchets ménagers et assimilés.
- Valide les tarifs d'entrée fixés par la Commission Vie Culturelle et Patrimoine pour le spectacle «Les Coquets» de la Compagnie Stromboli (tarif plein 8 € / tarif réduit 5 €)

A la majorité et 4 abstentions, le Conseil Municipal :

- Autorise Monsieur le Maire à signer les marchés relatifs aux lots «menuiserie bois intérieurs et extérieures», «plomberie chauffage ventilation» et «carrelages faïences» dans le cadre de la construction d'un équipement socioculturel.

Novembre

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la ville d'Angoulême portant répartition des charges de fonctionnement sur la base forfaitaire de 394,18 € par enfant.
- Accepte de désigner Monsieur Martial Bouissou au sein du Conseil de développement de la ComAGA.

A la majorité et 5 abstentions, le Conseil Municipal :

- Dans le cadre des prévisions budgétaires 2008, sur proposition de la Commission des Finances, accepte l'offre de prêt faite par le Crédit Agricole Charente Périgord.
- Dans le cadre de la construction d'un équipement socioculturel, approuve l'avenant au lot «menuiseries aluminium serrurerie» ainsi que l'avenant fixant le montant du coût de réalisation des travaux que le maître d'ouvrage s'engage à respecter.

Décembre

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Autorise Monsieur le Maire à procéder à la mise en œuvre de la reprise des concessions en l'état d'abandon.
- A signer l'avenant n°1 à la convention financière entre la ComAGA, Logelia et la commune pour la réalisation de logements publics.
- Accepte des acquisitions de parcelles de voirie pour l'euro symbolique afin de les incorporer dans le domaine communal.
- Accepte de fixer les bases de rémunération des agents recenseurs au regard des sommes proposées par l'INSEE.
- Accepte, dans le cadre de la mise en place de deux heures d'aide personnalisée hebdomadaires, d'augmenter la durée du temps d'interclasse d'un quart d'heure à compter du 5 janvier 2009.

Espace d'expression réservé au groupe d'opposition

ON NE VOUS DIT PAS TOUT !

• On ne vous dit pas tout sur le camping !

On ne vous dit pas que le chantier du camping se situe «en partie» en zone inondable. En effet, on veut nous faire croire que cette parcelle qui a déjà été inondée lors des crues de la Charente, ne sera plus lorsque le camping sera construit.

Or il est bien connu que le bitume ne fait qu'accroître les risques d'inondation.

Par ailleurs une étude réalisée démontre que la zone d'accès à cette construction était inondable. Un nouveau plan de prévention des risques d'inondations (PPRI) est en cours d'élaboration par la Préfecture : que nous réserve-t-il comme surprises? Nous serons vigilants...

On ne vous dit pas suffisamment l'aberration de construire une piscine à côté d'un plan d'eau et d'un centre nautique.

Mais on ne vous dit pas que l'opposition a maintes fois alerté la municipalité sur ces sujets !

• **On ne vous dit pas tout sur des incivilités** qui ont eu lieu à la cité des Rochers et que l'opposition a été à la rencontre des habitants et contacté les acteurs sociaux à la fois pour prendre ces faits en considération et pour comprendre ce qui se passait

• On ne vous dit pas tout sur le manque de défibrillateurs sur la commune !

Nous l'avons maintes fois rappelé en Conseil Municipal sans la moindre réponse, au risque de mettre en péril la santé des sportifs et de tous les autres

• **On ne vous dit pas tout sur la collecte des déchets de soins à risque infectieux** sur la commune, que nous avons abordée en séance du Conseil Municipal, sans que l'on prête attention à nos observations !

• On ne vous dit pas tout sur le service minimum d'accueil !

On ne vous dit pas qu'il ne s'agit pas tant d'une posture politique, mais d'un service que la commune doit rendre à ses habitants. On ne vous dit pas qu'il aurait pu faire l'objet d'une étude sur la commune depuis bien longtemps et qu'il aurait permis de préserver vos congés ou RTT.

Les élus de l'opposition ont soulevé tous ces problèmes lors des précédents conseils municipaux dans un souci de sauvegarde de vos intérêts et de ceux de notre Commune !!!

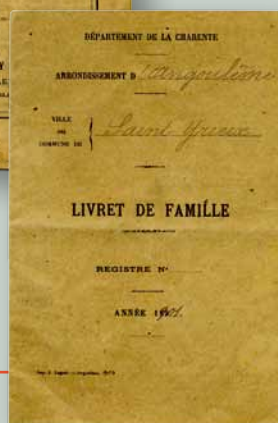
Vos Elus de l'Opposition :

- **Michel Tamisier** : mich.tam@wanadoo.fr
- **Patricia Ophéle** : patricia.ophéle@orange.fr
- **Benoît Miège-Declercq** : benoitmiegedeclercq@hotmail.com
- **Nicole Guirado** : nicole.guirado@wanadoo.fr
- **Jean-Claude Montalétang** : montaletang.jean.claude@club-internet.fr

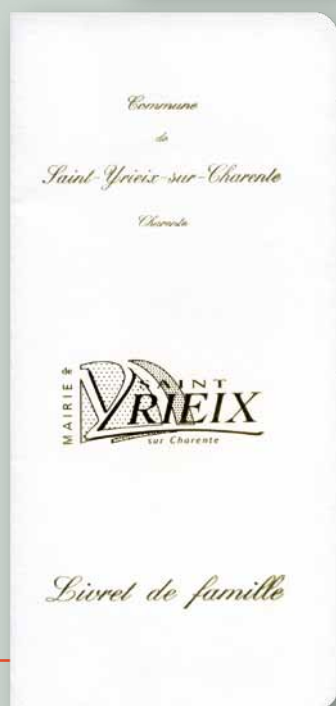
LE LIVRET DE FAMILLE



1896



1901



2009

Historique

Le livret de famille a été créé à l'initiative de la Commission de Reconstitution de l'Etat Civil de la Préfecture de la Seine et du Ministère de l'Intérieur à la suite de la destruction de l'état civil parisien lors des incendies allumés pendant la Commune en 1871. En 1879, le ministre de l'Intérieur insiste auprès des préfets pour leur rappeler l'utilité de ce document qui reçoit sa consécration par la loi du 5 avril 1884 dont l'article 136 classe le coût des livrets de famille parmi les dépenses obligatoires pour les communes.

Evolution

Aujourd'hui, le livret de famille a changé non seulement dans sa forme mais aussi dans son contenu. Ce document doit se conserver pendant de nombreuses années. Pour faciliter cette conservation au sein des familles, son format a évolué vers une forme plus allongée, qui tient facilement dans la main ou dans une enveloppe.

Le nombre d'informations données sur la première page de couverture tend à s'épurer considérablement. Les données non essentielles ont été supprimées. Ne restent plus que l'identité de la ville, le département, les armoiries et l'intitulé du document. Les armoiries de la ville figurent toujours sur la couverture, même si leur place a changé. Aujourd'hui, elles occupent une place centrale sur le document.

Vers le respect de la vie privée : en 1941, l'extrait de l'acte de mariage stipulait le métier exercé par chaque futur époux, mais aussi l'adresse de résidence avant le mariage. Ces mentions disparaissent en 1972. En 1980, l'Officier d'état civil apposait les mentions de titres et de liens telles que «Monsieur» et «Mademoiselle» d'une part, «son époux» et son «épouse» d'autre part. Aujourd'hui aucun titre n'est autorisé sur l'extrait de l'acte de mariage sauf les titres nobiliaires.

Autre modification : depuis la seconde guerre mondiale, la fécondité française diminuant, seules 8 pages sont réservées aux enfants contre 12 en 1941.

Quand est-il délivré ?

Il est remis automatiquement lors du mariage ou lors de la naissance du 1^{er} enfant lorsque les parents ne sont pas mariés. Un second livret peut être délivré à la suite d'un divorce ou d'une séparation de corps ; un duplicata en raison d'une perte ou d'un vol. Les 1^{er} et 2^{ème} livrets sont toujours gratuits. Pour toute information, s'adresser à la mairie dont dépend son domicile.

A quoi sert-il ?

C'est le reflet de la composition de la famille. Il est demandé pour justifier de son état auprès de divers établissements ou administrations.

Passeports et cartes d'identité, nouvelles règles.

Modification du régime fiscal applicable aux passeports et aux cartes nationales d'identité à compter du 1^{er} janvier 2009 :

Passeport : par la loi de finances 2009, le montant relatif à la délivrance d'un passeport est dorénavant fixé à 88 € pour le majeur, 44 € pour le mineur de 15 ans et plus, et 19 € pour le mineur de moins de quinze ans.

Carte d'identité : elle est toujours gratuite, mais la même loi de finances dispose que son renouvellement, s'il a lieu durant les dix ans de sa validité, quel qu'en soit le motif, est dorénavant soumis à un droit de timbre de 25 €.

L'AGENDA DE SAINT-YRIEIX

FÉVRIER

Dimanche 15

Randonnée pédestre Dirac

RDV parking église/mairie à 14h (circuit long)
Tél : 05 45 92 69 46

Jeudi 19

Conseil Municipal

18h : Mairie - Débat d'orientation budgétaire

Samedi 21

Association «A Corps Bien-être»**Atelier yoga du son**

Salle Odette Dagnas de 10h15 à 12h15

Repas annuel de l'Association**«Grain de Mil»**

Salle de la Combe
Tél : 06 76 89 98 17

Du lundi 23 au vendredi 6 mars

Secteur jeunesse CSCS AL**Vacances à la Carte**

Tél : 05 45 69 75 31



Mardi 24

Repas du Mardi Gras du Club de l'Age d'Or

Tél : 05 45 68 01 79

Randonnée pédestre Anais

RDV parking du cimetière à 13 h 45 (circuit court)
Tél : 05 45 92 69 46

Vendredi 27

Secteur familles CSCS AL**Atelier scrapbooking**

Espace Familles de 14h à 17h sur réservation
Tél : 05 45 37 34 22

MARS

Mercredi 11 / Jeudi 12

Tournoi du club de badminton

(jeunes en simple et seniors en double et mixtes)
Tél : 05 45 93 14 97

Samedi 21

Carnaval

organisé par le CSCS Amicale Laique en partenariat avec les écoles, le Centre Communal d'Action Sociale, les parents d'élèves et la mairie
Tél : 05 45 69 75 31



Dimanche 22

Régionales 1 et 2 du club de badminton

Tél : 05 45 93 14 97

Mercredi 25

Conseil Municipal

18h : Mairie - Vote du budget

Dimanche 29

Portes Ouvertes du Club de l'Age d'Or

Tél : 05 45 68 01 79

AVRIL

Mardi 7

Repas Portes Ouvertes du Club de l'Age d'Or

Tél : 05 45 68 01 79

Mardi 21

Anniversaires des adhérents du Club de l'Age d'Or des mois de février, mars et avril

Tél : 05 45 68 01 79

Jeudi 23

Don du sang à la Salle de la Combe

de 17 h à 20 h - Tél : 05 45 93 24 45

Du jeudi 23 avril au samedi 2 mai**Séjour en Pologne**

avec le Comité de Jumelages Saint-Yrieix/Bedzino
Contact Michel Villesange - Tél : 05 45 38 14 40

MAI

Dimanche 3

Régate Club au Plan d'eau

Tél : 05 45 68 42 46

Mardi 5

Loto du Club de l'Age d'Or

Tél : 05 45 68 01 79

Jeudi 7

Voyage du Club de l'Age d'Or : Gouffre de Proumeyssac et parc du Thot

Tél : 05 45 68 01 79

Samedi 16 / Dimanche 17

«Fête du Nautisme» au Plan d'eau

Tél : 05 45 68 42 46

Dimanche 31

Régate Club au Plan d'eau

Tél : 05 45 68 42 46

Prochain numéro de Saint-Yrieix Infos en juin 2009 | Autres informations sur la vie municipale : www.saintyrieixsurcharente.fr

Christophe
MIRAY
Entreprise Générale de Peinture

Décoration intérieure & Vitrerie
Revêtements Sols & Murs
Ravalements de façades
Plaques de plâtre - Parquets flottant

139, rue des Mesniers 05 45 92 86 35
16710 Saint-Yrieix 06 71 15 21 77